



COMMUNE DE 4845 JALHAY

Tél.: 087/37.91.20

Fax: 087/37.91.29

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal convoque le Conseil communal à la séance qui aura lieu le **lundi 3 septembre 2018 à 20h30**, à la Maison communale.

Ordre du jour:

Séance publique:

- 1) Arrêté ministériel portant sur le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif au franchissement par les cyclistes des signaux lumineux tricolores au rouge – signaux B22 et B23 – Route n° 640 (Tiège) – Commune de Jalhay – adoption.
- 2) Ordonnance de police du Bourgmestre – interdiction des feux de camp dans les camps scouts – confirmation.
- 3) Ordonnance de police du Bourgmestre - inaccessibilité à l'immeuble n°63 de l'Avenue Jean Gouders – confirmation.
- 4) Marché public de services - Convention d'étude avec un géomètre pour les années 2019 à 2021 - approbation des conditions et du mode de passation.
- 5) Marché public de services - Convention d'étude avec un architecte pour les années 2019 à 2021 - approbation des conditions et du mode de passation.
- 6) Marché public de services - Mission de coordination projet et réalisation pour les travaux aux bâtiments communaux et en voiries au cours des années 2019 à 2021 - approbation des conditions et du mode de passation.
- 7) Marché public - Convention d'adhésion à la centrale d'achat du Département des Technologies de l'Information et de la Communication du Service public de Wallonie – décision.
- 8) Plan général d'urgence et d'intervention communal - Plan monodisciplinaire d'intervention D2 psychosocial supracommunal – approbation.
- 9) Règlement complémentaire de circulation routière portant sur la création d'une nouvelle agglomération à Tiège, Bansions – adoption.
- 10) Vente des coupes ordinaires de bois marchands et vente des coupes de bois de chauffage des cantonnements de Verviers et Spa - automne 2018 – exercice 2019 - adoption des clauses particulières du cahier des charges.

11) Vérification trimestrielle de la situation de caisse – communication.

12) Assemblée générale extraordinaire de l'intercommunale NEOMANSIO du 26 septembre 2018 – approbation des points de l'ordre du jour.

13) Deuxième modification budgétaire 2018 de la Commune – approbation.

La Directrice générale,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

B. ROYEN-PLUMHANS

M. FRANSOLET